



Jours de repos consécutifs

Par **christine**, le **10/10/2011** à **00:27**

Bonjour,

je travaille depuis maintenant 2 ans dans un magasin de vêtements qui est ouvert du lundi au samedi.

Je travaille bien évidemment tous les samedis. Je suis en repos le dimanche ainsi que le jeudi.

Cela fait donc 2 ans que je n'ai pu avoir 2 jours de repos consécutifs, ce qui s'avère de plus en plus handicapant au niveau de ma vie de famille.

Ma question est de savoir si cela est vraiment légal? Peut-on ne jamais avoir 2 jours de repos consécutifs?

Par contre, mon employeur respecte parfaitement les durées de repos hebdomadaires obligatoires. Elles ne sont juste pas consécutives et c'est vraiment ce point-là qui me pose problème.

J'ai cru voir quelque part que j'avais le droit à 10 fois par an à 2 jours consécutifs de repos. Est-ce vrai? Pourriez-vous me donner les références précises du texte de loi dont il est question?

D'avance un grand merci pour vos réponses!